

## Saisie eventuelle d'un bien immobilier

Par peretz, le 19/05/2008 à 14:28

Peut-on saisir un bien immolier qu 'un pere delinquant a mis au nom de sa fille agee de 12 ans avant son emprisonnement, afin de sauvegarder ce bien fasse a ses creanciers

Par Visiteur, le 19/05/2008 à 16:45

Je suppose que si la justice estime que cette opération était destinée à organiser volontairement l'insolvabilité d'un débiteur, une remise en cause est effectivement possible.

Très cordialement